

détours de
Bordeaux
Métropole

Les Randos **5** de L'Eau Bordeaux Métropole

Promenade pédestre Assainissement & Patrimoine

**BORDEAUX ET BRUGES...
VICTOIRE SUR LES MARAIS.**

A
Assainissement



POURQUOI CE GUIDE DES RANDONNÉES ?

L'assainissement des eaux usées et la gestion des eaux pluviales sont essentiels à la qualité du milieu récepteur et à la sécurité des habitants de Bordeaux Métropole. Pourtant, les équipements qui permettent de protéger l'agglomération des inondations et de la pollution du milieu aquatique sont méconnus. C'est la raison pour laquelle, Bordeaux Métropole et l'opérateur du service de l'assainissement collectif, la Sgac, ont choisi de faire découvrir ce patrimoine caché en créant, en partenariat avec le comité Gironde de randonnées pédestres des parcours de randonnée au cœur de l'agglomération mêlant urbanité, aspect industriel et milieu naturel.

L'assainissement des eaux usées en quelques chiffres :

- Environ 4 100 km de réseau de collecte des eaux usées et pluviales.
- 137 stations de pompage.
- 6 stations d'épuration.
- 66 bassins de retenue des eaux pluviales.

PRÉSENTATION DES PARTENAIRES

Le Comité de Gironde de Randonnée Pédestre

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

Missions et structure

Créé en 1988 et maillon officiel de la Fédération Française de Randonnée Pédestre en Gironde, ses missions principales sont d'assurer une bonne coordination dans la programmation des manifestations de portée départementale, dans l'organisation de stages de formation ou séances d'information, d'être le point accueil et conseils pour les associations et leurs adhérents, de veiller au maintien des itinéraires pédestres balisés et d'étudier la création de nouveaux itinéraires. Sur le plan structurel, il assure une représentativité lors des assemblées générales régionale et fédérale.

Il comprend 21 administrateurs bénévoles et un agent de développement.

La notion d'intérêt départemental l'implique dans les discussions partenariales :

- Avec le Conseil Général pour certains projets de développement touristique et pour certaines manifestations « tout public ».
- Avec la Direction Départementale Cohésion Sociale, Jeunesse et Sports et Vie Associative pour certains projets de formation ou animation dont Comité ou associations ont l'initiative et la maîtrise.
- Avec des partenaires privés dans le cadre de projets porteurs pour les 2 entités.

En quelques chiffres... en 2013

En Gironde :

- + de 5 100 adhérents.
- 72 associations affiliées.

Quelques projets

- Fiabiliser et développer le réseau des itinéraires GR (GR 6, GR 8, GR 654, GR 655) et des boucles de promenade et randonnée sous label FFRandonnée.
- Proposer des formations permettant de randonner dans des conditions optimales de sécurité.
- Aider à la tenue d'animations destinées à des publics cibles (jeunes, personnes avec handicap, etc..).
- Apporter une assistance aux associations (sessions d'information) et un appui technique aux acteurs de la randonnée (PDIPR du Conseil Général, projets de Communes ou Communautés de Communes, projets d' O.T.).

Le service de l'assainissement collectif de Bordeaux Métropole

L'une des missions de Bordeaux Métropole est d'assurer un service public de l'assainissement collectif de qualité, de manière continue et durable. Elle a délégué ce service à la Sgac, filiale de Lyonnaise des Eaux, en 2013, par affermage, pour une durée de 6 ans.

Le service public de l'assainissement collectif porte la marque L'Eau Bordeaux Métropole, depuis le mois de janvier 2013. La Sgac met en œuvre la politique du service de l'assainissement collectif définie par Bordeaux Métropole, et assure la collecte*, le traitement* des eaux usées et la gestion des eaux pluviales urbaines du territoire de Bordeaux Métropole.

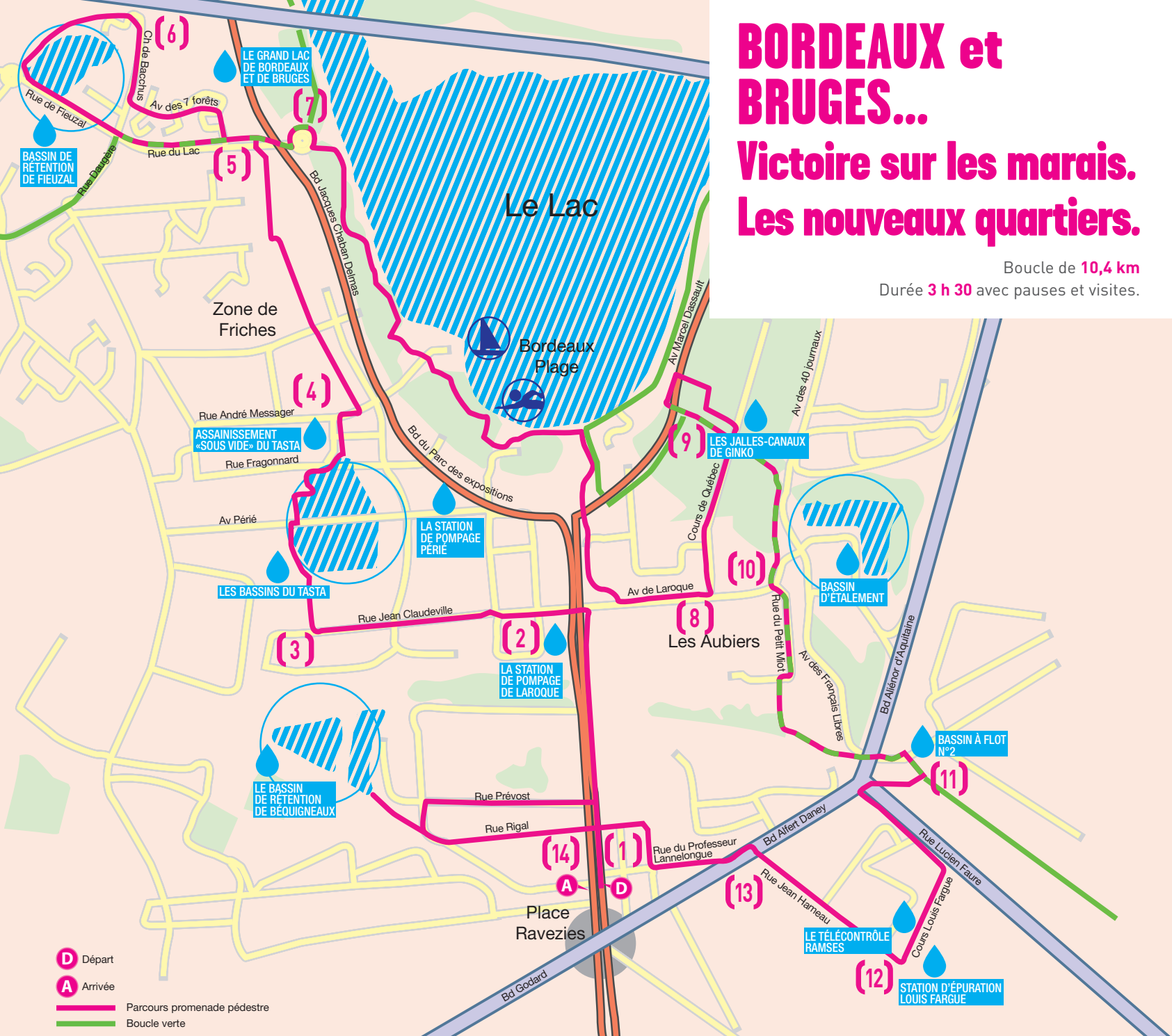
*Hors Martignas-sur-Jalle.

BORDEAUX et BRUGES...

Victoire sur les marais. Les nouveaux quartiers.

Boucle de **10,4 km**

Durée **3 h 30** avec pauses et visites.



L'ouest et le nord de Bordeaux ont longtemps été des zones de marécages... Les nombreux cours d'eau arrivant de l'ouest et du nord-ouest, les « jalles », participaient à l'insalubrité des lieux et à un habitat clairsemé. Quelques fermes, des cultures maraîchères et de l'élevage, des cabanes de pêcheurs (anguilles et grenouilles).

L'ouest fut conquis par les Chartreux au 18^e ; aujourd'hui Mériadeck !

Au nord, la cité du Grand-Parc, ville dans la ville, vit le jour en 1959 ; adieu cultures et artichauts, bonjour les tours et les services (écoles, piscine, salle des fêtes, église, centre commercial).

L'aménagement du quartier au nord de la place Ravezies commence en 1960 sous l'ère de Jacques Chaban-Delmas... Premières esquisses dont il faut reconnaître que les idées maîtresses continuent à se réaliser aujourd'hui. Les travaux ont été colossaux pour rendre stables et constructibles plus de 2 000 hectares de terrains répartis sur Bordeaux-Nord mais aussi sur la partie est de Bruges. Le Grand Lac et plusieurs bassins participent au système, les nouveaux quartiers intégrant des mini jalles ou fossés d'un apport écologique et esthétique remarqués.

Bonne promenade !

Accès : ① Tram ligne C, station « Place Ravezies-Le Bouscat » en parcourant l'itinéraire, le promeneur rencontrera plusieurs fois des stations de tramway ou des lignes de bus du réseau TBC lui permettant si besoin d'abrèger sa randonnée.

(1)

Depuis la station de tram Ravezies-Le Bouscat, remonter vers le nord les allées de Boutaut.

Elles furent jusqu'en 1960 un chemin étroit et incertain, bordé de « jalles » (fossés en terme gascon) et de prairies inondables. Les cabanes ou maisons de bois (certaines offraient café, casse-croute, vin et alcool... le cuisinier Jean-Marie Amat y vécu



son enfance) ont laissé place à de modernes bâtiments abritant sièges sociaux, bâtiments publics...

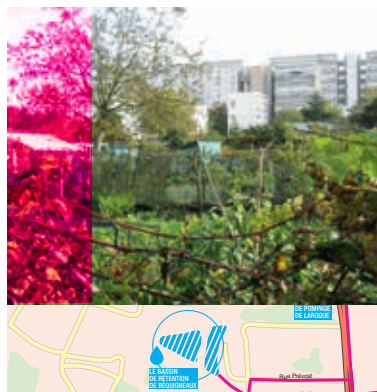
Par la rue Rigal et retour par la rue Prévost (quartier du Petit Bruges) il est possible de se rendre au Bassin de rétention de Béquigneaux. Son accès est réglementé et ce détour n'offre d'intérêt que dans le cas d'une visite proposée par la Sgac, opérateur du service de l'assainissement collectif L'Eau Bordeaux Métropole.



LE BASSIN DE RÉTENTION DE BÉQUIGNEAUX

Au-delà de son rôle de collecte des eaux usées, le système d'assainissement et de gestion des eaux pluviales de Bordeaux Métropole permet de lutter contre les inondations. Ce dispositif d'ampleur comprend notamment 69 bassins de retenue des eaux pluviales répartis sur le territoire. Leur rôle consiste à stocker l'excès d'eau pluviale. La capacité globale de stockage de l'ensemble des bassins représente 2 millions de m³ soit l'équivalent de 1 300 piscines olympiques. Le bassin de Béquigneaux fait partie de ce dispositif. Il a été mis en fonctionnement en 1987 et a une capacité de stockage de 102 800 m³.

COMMENT FONCTIONNE-T-IL ?

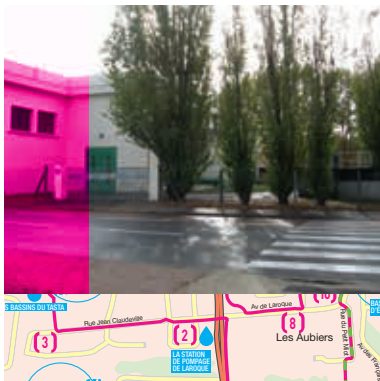


Par temps sec, les effluents traversent le bassin de Béquigneaux et sortent par deux vannes, en direction de la station de pompage de Laroque. Les eaux sont alors relevées par les pompes d'eaux usées de cette dernière station en direction de la station d'épuration de Louis Fargue.

Poursuivre ; sur la gauche la ligne de tram-train s'amorce au niveau de ce secteur dit de Cracovie. Elle reprend les emprises de voie ferrée reliant jadis la ligne du Médoc et les voies de desserte des Docks et du Port. À droite, la Cité des Aubiers, première zone d'habitat construite, se dresse au-dessus de jardins rappelant le passé.

(2)

/// Dépasser la nouvelle caserne de pompiers et au carrefour de Laroque prendre à gauche l'avenue de Laroque.
À gauche la station de pompage dite de Laroque.



LA STATION DE POMPAGE DE LAROQUE

Sous nos pieds, se trouvent près de 4 000 km de canalisations (équivalent de la distance aller/retour Bordeaux-Athènes à vol d'oiseau) qui récoltent et transportent les eaux usées et les eaux pluviales de la Métropole.

Ces canalisations aussi appelées collecteurs acheminent les eaux de manière gravitaire la plupart du

temps. Cependant, au vu de la topographie et de la présence d'obstacles, il est parfois nécessaire de « relever » les eaux afin de leur permettre de continuer leur cheminement.

La métropole compte près de 137 stations de pompage avec une puissance capable d'aspirer le débit de la Garonne.

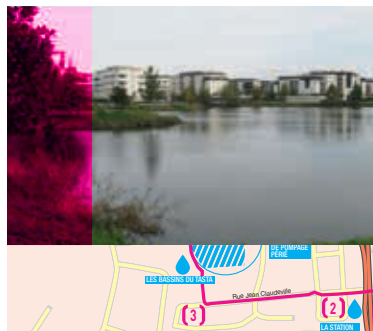
Mise en service en 1973, la station de Laroque est située à Bruges, à l'angle des allées de Boutaud, et de l'avenue de Bruges, au pied du pont de Cracovie. Elle est de type sélectif, et a une capacité de pompage de 14 400 m³/h (4 000 l/s), refoulant par l'intermédiaire de 2 électropompes non immergées, directement vers le Lac de Bordeaux.

Le débit de temps sec transite par la station vers la station d'épuration de Louis Fargue. Le débit par forte pluie est orienté vers le Lac.

/// Continuer vers l'ouest par la rue Jean Claudeville.

Nous sommes dans Bruges ; côté gauche des zones artisanales, à droite des immeubles d'habitat récents dans lesquels se perdent parfois quelques maisons anciennes.

Le moderne et coloré espace sportif Arc en Ciel et son terrain de football aèrent le lieu. Un grand bassin se devine en arrière-plan.



(3)

/// Tourner à droite et longer l'école, puis suivre l'allée de terre qui longe le bassin du Tasta.

LES BASSINS DU TASTA ET LA STATION DE POMPAGE PÉRIÉ

Cette station de pompage a été créée pour évacuer, par temps de pluie, le débit de fuite des bassins en série du Tasta. Les quatre pompes d'eaux pluviales de cette station, relèvent les effluents vers la conduite de refoulement pluviale de la station de pompage Laroque pour une évacuation dans le Lac de Bordeaux.

Le bassin versant de la station (y compris les bassins) d'une superficie de 52 hectares, est délimité :

- Au nord par la rue André Messager ;
- À l'est par l'ancien canal de pied de Talus ;
- Au sud par l'avenue Périé ;
- À l'ouest par le cimetière intercommunal Nord.

Par temps sec, les eaux arrivant à la station sont relevées par les pompes de drainage. Un jeu de vannes permet d'envoyer ces eaux soit dans la cheminée d'équilibre de la station Périé (fonctionnement courant), soit vers la station Laroque, si une intervention dans la conduite de refoulement de Périé ou de Laroque est nécessaire. Ce débit de temps sec vient majoritairement des bassins de retenue du Tasta, situés en amont, dont le niveau fluctue avec la nappe phréatique.

La surface totale de stockage est de 77 000 m² répartie de la façon suivante :

- Canal Nord 9 000 m² ;
- Canal Sud 8 000 m² ;
- Bassin Nord 27 000 m² ;
- Bassin Sud 33 000 m².

Ce qui conduit à un volume de stockage de 34 650 m³.

Dès qu'il pleut, les bassins en série du Tasta sont sollicités. Il s'en suit un stockage et une vidange jusqu'au plan d'eau permanent par le seuil déversoir placé dans l'ouvrage de sortie du bassin. Quatre sondes de niveau permettent de gérer cet ouvrage.

/// Traverser prudemment l'avenue Périé. Longer par la gauche le second bassin qui communique avec le premier par une canalisation discrète.
Jouer du panorama au niveau du platelage bois de la rue Fragonard (brasserie et boulangerie-pâtisserie) que vous remontez vers le nord.

(4)

/// S'engager à droite rue André Messager.



Quelques mètres et vous voici au niveau de la jalle réaménagée lors de la construction de ce nouveau quartier il y a une dizaine d'années.

/// Suivre la pièce d'eau par l'allée de droite...

Beaux contrastes avec la matière et les couleurs de l'habitat riverain.



L'ASSAINISSEMENT SOUS VIDE, KÉSAKO ?

Le quartier du Tasta dispose d'un système **d'assainissement sous vide**. Ce système de collecte des eaux usées par aspiration a été mis en place car le sous-sol ne permet pas de mettre en place un système de collecte traditionnel gravitaire.

PROCÉDÉ

L'eau usée provenant des équipements sanitaires, qui sont de type classique, se déverse dans un réservoir tampon commun à plusieurs habitations du quartier. À un certain niveau dans celui-ci, la valve s'ouvre et ne se referme qu'après vidange complète du réservoir. Durant cette période d'ouverture, l'eau usée ainsi que de l'air sont aspirés et évacués par une canalisation sous vide vers un collecteur qui achemine les eaux à la station d'épuration de Louis Fargue.

C'est un équipement fragile qui a besoin des soins constants des équipes de la Sgac, opérateur de L'Eau Bordeaux Métropole, mais aussi de **toute l'attention** des usagers. En effet, tout objet bloqué dans le système **empêche l'aspiration des eaux usées**.

La station de pompage d'eaux usées du Tasta permet ainsi la collecte des eaux usées du quartier par le système du sous vide.

Afin de l'intégrer dans son environnement, cet ouvrage a vu son toit être végétalisé et le reste du bâtiment est bardé de bois.



La jalle large se termine.

/// Poursuivre au milieu d'une zone de friches plantée d'espèces des marais.

On aperçoit sur la gauche un fossé...

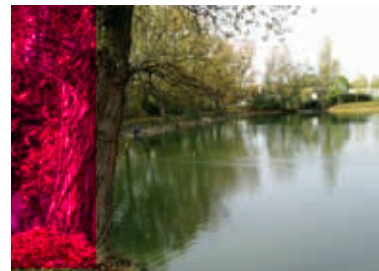


/// La sente le traverse pour déboucher sur (5).

(5)

/// La rue du Lac qu'on prend vers la gauche. La traverser puis suivre la piste cyclable longeant le quartier de Villaboiss.

Sur ces terrains marécageux, assainis, furent construits à partir de 1970 des hameaux de maisons en bois de différents modèles et colorés ; une révolution pour le lieu et l'époque !



/// Après l'intersection avec la rue Daugère, continuer par la rue de Fieuzal. Sur la droite, voici le bassin de rétention de Fieuzal. Au rond-point s'engager dans la voie cyclable longeant par la gauche la pièce d'eau (zone privée de pêche).



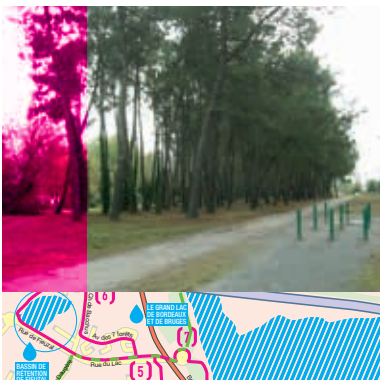
/// À l'extrémité de la voie cyclable, contourner par l'avant l'hôtel par le chemin de Bacchus.

(6)

/// Prendre la rue Daugère, laissant à gauche le parc et complexe sportif.

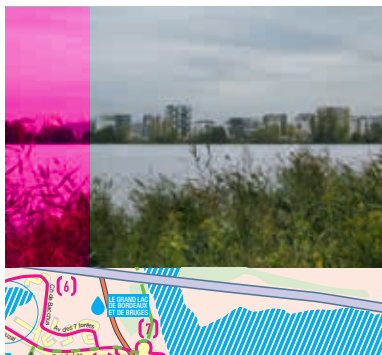
Puis obliquer à gauche dans l'avenue des Sept forêts qui serpente dans le village de Villabois, son école et ses îlots de maisons hétéroclites.

À la rue du Lac, se diriger vers la gauche jusqu'au rond-point. Prudemment le contourner et rejoindre (7).



(7)

Le bord du Lac... Un chemin compacté permet d'en suivre la rive ouest pendant plus d'un kilomètre ; curiosité que ces groupes de grands pins plantés il y a une cinquantaine d'années et propres à participer à l'assainissement des terrains.



LE GRAND LAC DE BORDEAUX ET DE BRUGES

En juin 1958, la municipalité bordelaise, devient propriétaire d'un vaste espace inondable au nord de Bordeaux de 1 000 hectares. L'objectif est alors d'aménager cet espace pour favoriser le rééquilibrage de la ville au nord. Le marais a été asséché et un lac artificiel de 160 hectares a été construit. Cet ouvrage ne fait cependant pas partie du système de lutte contre les inondations développé par Bordeaux Métropole depuis 1982.



Le chemin contourne l'école de voile de Bordeaux puis la petite plage sableuse de Bordeaux-plage. On aperçoit sur la rive est de ce lac, né du dragage de 19 millions de m³ de sables et graves, les nouveaux quartiers en construction. Nous passons sans le savoir au-dessus de canalisation amenant au lac des eaux recueillies sur les zones urbaines de Lauzun et des Aubiers.

/// Au niveau d'un bâtiment vitré en demi-cercle, tourner à droite, traverser le parking puis l'avenue Marcel Dassault. Cheminer vers le sud sur une piste compactée entre à gauche les immeubles de la Clairière de Lauzun et à droite une piste cyclable, pour arriver face au pôle d'échange transports des Aubiers (station de tramway ligne C). Prendre à gauche l'avenue de Laroque.



Vous passez au pied d'immeubles construits dans les années 1965, époque où l'on promettait aux futurs habitants un métro aérien type monorail URBA... Celui-ci n'a pas vu le jour mais le tram est là depuis 2009.

Dans la partie nord-est du lac furent construits dans les années 65 le Palais des Congrès, le Parc des Expositions et des hôtels, complétés ensuite par Vélodrome et Jardin botanique. Depuis 2015 le grand stade de 45 000 places, desservi par le tram, vibre aux événements sportifs.

(8)

/// Tourner à gauche sur la large rue Testaud devenant le cours de Québec. Le tramway prolongé occupe l'espace central.



Nous entrons dans le Quartier Ginko, quartier étudié pour économiser les énergies et intégrer les éléments existants ou futurs liés à l'assainissement de ce secteur est du lac.

Sur la gauche s'étend un espace nature bordé par un « canal ».

LES JALLES-CANAUX DE GINKO

Ces équipements sont le symbole du retour de l'eau dans la ville. Aujourd'hui, Bordeaux Métropole ne s'attache plus seulement à maîtriser les risques d'inondations. Elle souhaite désormais, montrer et traiter l'eau. Traiter l'eau pluviale pour rejeter une eau la plus propre possible et montrer l'eau pour que le citoyen apprenne à vivre avec elle au cœur de la ville.

/// Tourner à gauche avenue André Reinson, bordée d'immeubles avant-gardistes de styles variés.



(9)

/// Prendre à droite le passage revêtu réservé aux piétons.

Nous arrivons au niveau de 2 bassins où ne manquent ni canards ni plantes aquatiques.

/// Suivre le platelage bois de la rue Jean Cayrol vers le lac, puis

à gauche l'avenue M. Dassault (points de vue sur le lac). Tourner à gauche rue Reinson et la suivre jusqu'au rond-point Tobeen.

/// S'engager alors à droite dans l'avenue des 40 journaux puis s'en écarter pour marcher sur la voie cycles/piétons.

(10)

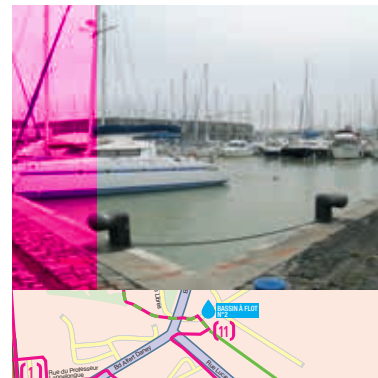
/// Traverser avec prudence l'avenue de Laroque pour prendre en face la rue du Petit Miot passant à gauche des immeubles des Aubiers. Après un virage à droite, s'engager à gauche sur une voie goudronnée réservée aux cycles et piétons (sur votre gauche piste de Bi-cross puis jardins, bois et prés avec des chevaux)...

La circulation reprend ses droits !

Au carrefour Boulevard Alfred Daney / Avenue des Français libres / Boulevard Aliénor d'Aquitaine, dirigez-vous vers l'angle opposé (enseigne connue de restauration rapide) en suivant scrupuleusement feux de circulation et passages protégés.

PETIT DÉTOUR

Vous pouvez vous rendre sur le parking du Décathlon. Vous trouverez derrière ce bâtiment un bassin d'étalement qui contribue également à la lutte contre les inondations.



(11)

Devant nous le Bassin à flot n°2, inauguré en 1912. Le premier, en contact avec la Garonne par une écluse, le fut en 1879... Il était prévu cinq reliés par un canal et rejoignant le fleuve au lieu-dit Grattequina, plus de cinq kilomètres au nord.

Nous sommes ici dans la zone de la marine de plaisance. Sur la gauche on voit la lourde masse de la base sous-marine construite sur ordre des italiens puis des allemands à partir de 1941.

/// Revenir au carrefour (auto-pont) et traverser la rue Lucien Faure.

L'aménagement urbain de ce secteur de Bacalan / Bassins à flots / Achard est en cours. La rue Lucien Faure est une pièce maîtresse de la voirie, bordée d'immeubles et de zones d'activités douces et peu polluantes. À son extrémité côté Garonne, la Cité des civilisations du Vin domine le fleuve tel un phare. Sur notre droite s'étendent le Centre de traitement des déchets et la station d'épuration Louis Fargue.

STATION D'ÉPURATION LOUIS FARGUE



La station d'épuration Louis Fargue traite les eaux usées de la commune du Bouscat, et d'une partie des communes de Bordeaux, Mérignac, Eysines, Bruges, Talence et Pessac.

La station d'épuration peut traiter aujourd'hui 470 000 équivalent-habitant, là où en 2010 (avant travaux d'extension), elle n'en épurait que 300 000.

Elle s'intègre désormais, également,

dans le dispositif de gestion dynamique des réseaux d'assainissement qui consiste à contenir les eaux de petites pluies dans les collecteurs avant de les envoyer, pour dépollution, à la station d'épuration.

La rénovation de la station d'épuration, à Bordeaux, s'inscrit dans une mutation profonde du site et s'intègre dans un projet d'urbanisme global : traitement de l'eau, traitement des boues, traitement de l'air, valorisation énergétique et environnementale...

Ces travaux ont ainsi permis d'optimiser la protection de l'environnement, de limiter les rejets dans le milieu naturel et les nuisances olfactives.

UN ESPACE PÉDAGOGIQUE OUVERT AU PUBLIC.

Créé en 2012 par Bordeaux Métropole, l'espace pédagogique de la station d'épuration de Louis Fargue a pour objectif de sensibiliser petits et grands, au surprenant et méconnu parcours de l'eau, de l'habitation à son retour au milieu naturel.

Intégré au sein de la station d'épuration Louis Fargue et équipé d'outils pédagogiques et technologiques de dernière génération. Il contribue à l'appropriation des bonnes pratiques en matière d'utilisation de l'eau

domestique, afin que chacun puisse devenir acteur de la préservation du milieu naturel.

Il est ouvert au public du lundi au vendredi sur réservations au 05 56 48 38 40.

/// Prendre à droite le cours Louis Fargue.

(12)

/// Cours Louis Fargue, tourner à droite dans la rue Jean Hameau. On mesure ainsi la superficie occupée par les installations liées à l'assainissement.

LE TÉLÉCONTRÔLE RAMSES :



En 1982, deux orages successifs à 3 jours d'intervalle, le 31 mai 1982 (81 mm de pluie tombent en une heure) et le 2 juin 1982 (44 mm s'abattent en 54 minutes) vont décider Bordeaux Métropole à mettre en place un dispositif de lutte contre les inondations.

Le 18 juin 1982, le conseil de communauté urbaine vote un plan de lutte contre les inondations. Les moyens sont mis. À partir de 1983,

ce sont 46 millions d'euros qui seront consacrés annuellement à ce programme. Rive droite, Bordeaux Métropole crée des bassins de retenue, construit des conduites forcées d'évacuation en Garonne, aménage des stations de pompage.

Rive gauche, elle développe une stratégie de défense dite « des trois couronnes » avec d'immenses collecteurs sous la rocade, des bassins de retenue le long de la voie ferrée de ceinture et des bassins enterrés en ville pour stocker et évacuer les eaux de ruissellement.

Mis en service par Bordeaux Métropole en 1992 pour surveiller 24h/24 les installations dédiées à la lutte contre les inondations, le télécontrôle RAMSES (Régulation de l'Assainissement par Mesures et Supervision des Equipements et Stations) a fait peau neuve en 2007 pour devenir un outil de gestion du

système d'assainissement dans sa globalité, en incluant la surveillance des postes de refoulement des eaux usées et des stations d'épuration. En 20 ans, Ramsès a prouvé son efficacité. Il a permis d'anticiper ou de gérer près de 300 événements pluvieux significatifs, de lutter efficacement contre de nombreuses inondations, de maîtriser, stocker et évacuer des centaines de millions de m³ d'eaux pluviales.

Vitrine technologique nationale et internationale, une cinquantaine de délégations françaises et étrangères viennent le visiter chaque année.

Depuis 2011, un espace pédagogique a ouvert au rez-de-chaussée du télécontrôle. Il met en scène le récit de l'évolution de la gestion des eaux pluviales et de la lutte contre les inondations dans l'agglomération bordelaise depuis l'après-guerre jusqu'à nos jours, tout en intégrant l'enjeu de la protection du milieu naturel. Destiné tant aux scolaires qu'au grand public, il mêle à la fois approche théorique et interactivité.

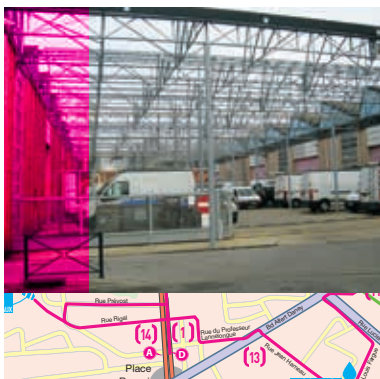
Il est ouvert au public du lundi au vendredi sur réservations au 05 56 48 38 40.



Du côté gauche on note des installations sportives et techniques de la Ville de Bordeaux.

Au bout de la rue J. Hameau s'élève au-dessus des toits le château d'eau de l'entreprise SAFT, vieille actrice industrielle bordelaise (création 1918).

/// Traverser le boulevard et prendre à gauche vers Ravezies.



(13)

/// S'engager à droite dans la rue du Professeur Lannelongue, désormais impasse. D'anciens bâtiments industriels ont été réaménagés par la ville (noter les charpentes métalliques).



/// Tourner dans la première rue à droite.

Contraste de maisons individuelles récentes et du très moderne et bel immeuble de verre et bois de l'Institut technologique FCBA.

/// Tourner à gauche Allées de Boutaut pour arriver en (14).

(14)

/// Station ① Tram ligne C « Place Ravezies-Le Bouscat »

.....

Comité de Gironde de Randonnée Pédestre

Maison Départementale des Sports
153 rue David Johnston - 33000 Bordeaux
Tél / Fax : 05 56 00 99 26

cdrp33@neuf.fr
www.ffrandonnee.fr

.....

LEAU.BORDEAUX-METROPOLE.FR

Service clients

 0977 40 10 13

APPEL NON SURTAXE

POUR TOUTE QUESTION :

SGAC
TSA 80002
54528 LAXOU CEDEX

.....

L'Eau Bordeaux Métropole est une marque de Bordeaux Métropole. Elle concerne les services publics de l'eau et de l'assainissement. La Sgac, filiale de Lyonnaise des Eaux, qui porte la marque L'Eau Bordeaux Métropole, est l'opérateur du service public d'assainissement collectif.